

CONCEPTION

C2. Quels sont les usages du bois en structure ?

FICHE

C2.7 La Façade Ossature Bois (FOB)

Quel que soit le système constructif retenu, y compris non bois (béton, acier), le bois peut être incorporé en façade non-porteuse dans le projet. Le nom générique associé est celui de FOB (Façade Ossature Bois) et fera l'objet prochainement d'un DTU 31.4 dédié à cette technique de plus en plus répandue.

Principe de construction

Les FOB sont de mêmes constitutions que les murs à ossature en bois, mais sans rôle structurel. Le contreventement du bâtiment est assuré par la structure principale, les façades bois ne formant qu'une enveloppe. Le voile de stabilité participe à l'étanchéité à l'air de la construction, ainsi qu'à la justification au séisme. Le recours à la FOB peut être justifié par ses qualités thermiques, l'introduction de biosourcé dans le projet, ou encore, dans le cas de structures béton, pour des raisons économiques. La technique permet d'atteindre rapidement le stade du clos-couvert.

Produits utilisés

Bois massifs, bois aboutés, OSB, panneaux de contreplaqué, panneaux de particules.

Aspect normatif

Cette technique fera l'objet prochainement d'un NF DTU 31.4 dédié à cette technique de plus en plus répandue. En l'attente, des règles professionnelles ont été établies dans le cadre du programme RAGE. Le futur DTU 31.4 limitera son champ d'application à des hauteurs de bâtiments jusqu'à 28m.

Domaine d'utilisation

Logements collectifs, tertiaire. Les façades bois rapportées sur une structure principale béton se développe beaucoup, en amenant de nombreux atouts.



© CNDB

ressources

Catalogue sur les produits issus de la ressource forestière nationale et transformés en France.

<https://bois-de-france.org>

Détails de construction.

<https://catalogue-construction-bois.fr/rehabilitation/>

Fiche BoisREF

<https://catalogue-construction-bois.fr/wp-content/uploads/2019/02/Fiches-Mur-Façade-nonporteuse-en-ossature-bois.pdf>

Les recommandations professionnelles pour l'usage de FOB non porteuses sont disponibles ici.

https://www.programmepacte.fr/sites/default/files/pdf/recommandation-pro-rage-facadesossatures-bois-non-porteuses-neuf-2013-07_0.pdf

Ce document BA.Bois établit un récapitulatif des bonnes pratiques opérationnelles liées à la FOB.

<https://cndb.org/ressources/ba-bois/>

Cette vidéo réalisée par le CNDB met en avant les atouts d'une façade bois sur une structure

béton, métal ou bois. <https://www.youtube.com/watch?v=FjNzczaHaA0&t=9s>